



République Démocratique du Congo
PROVINCE DU HAUT-UELE
GOVERNEMENT PROVINCIAL

Le Gouverneur

COMMUNIQUE OFFICIEL

N° 01/CBN/COF/03/CAB/PROGOU/P.H-U/2023

En date du 25 juillet 2023, le Conseil des Ministres extraordinaire, élargi au Bureau de l'Assemblée provinciale et au Comité provincial de sécurité, a examiné la situation socio-économique de la Province consécutive à l'appel à l'incivisme fiscal lancé par le Président du Conseil provincial de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), relayé par la FEC/Aru.

Cette situation a engendré beaucoup d'effets collatéraux dont le stationnement de plusieurs véhicules de part et d'autre au niveau des postes de péage.

En vue de préserver la paix et l'ordre public, d'une part, et en considération des nombreux dommages subis par les transporteurs d'autre part, le Gouvernement provincial prend la décision d'autoriser le passage gratuit de tous ces véhicules pénalisés, à dater de ce jour jusqu'au vendredi 28 juillet 2023. Une forte délégation du Gouvernement provincial a été dépêchée à Bhô, en Territoire de Faradje, en vue de superviser le passage de ces véhicules.

A cet effet, le Gouvernement provincial instruit tous les services de l'Etat commis à ces différents postes, chacun en ce qui le concerne, de veiller sans faille à l'exécution de la présente décision.

Par ailleurs, il convient de rappeler que la taxe spéciale conventionnelle pour la reconstruction de la Province du Haut-Uele tire ses origines des Protocoles d'Accord conclus entre le Gouvernement provincial et les différentes parties prenantes.

Dans la foulée de leur exécution, certaines revendications ont été soulevées par la partie FEC. C'est dans ce contexte qu'un atelier de concertation a eu lieu du 15 au 16 juillet 2023 et a débouché sur la signature d'un accord inclusif, intégrant à la fois les deux Chambres de Commerce (FEC et FENAPEC) ainsi que les Organisations de la Société Civile.

Nonobstant cet Accord inclusif, les violons sont loin de s'accorder. Raison pour laquelle le Gouvernement provincial, en toute responsabilité, invite une fois de plus tous les responsables de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), de la Fédération Nationale de Petites et Moyennes Entreprises Congolaises (FENAPEC) et des Organisations de la Société Civile du Haut-Uele, à participer à une importante réunion qui aura lieu à Isiro, ce vendredi 28 juillet 2023, aux fins d'arrêter, de commun accord, de nouvelles dispositions relatives aux taxes spéciales conventionnelles pour la reconstruction.

Fait à Isiro, le 26 JUL 2023

Honorable Christophe BASEANI NANGAA

